

ACTION URGENTE

UN GRÉVISTE DE LA FAIM VA ÊTRE DÉTENU JUSQU'EN AVRIL

Une audience de la Cour suprême israélienne qui devait statuer sur l'appel du gréviste de la faim palestinien Khader Adnan contre sa détention administrative a été annulée, alors qu'elle devait se tenir le 21 février. Cet homme sera maintenu en détention jusqu'au 17 avril. Il a mis un terme à sa grève de la faim mais ses jours sont toujours en danger.

Le 21 février 2012, une audience de la Cour suprême israélienne portant sur l'appel de **Khader Adnan** contre sa détention administrative a été annulée au dernier moment, à la suite d'un accord passé entre l'avocat de cet homme et le parquet. Les autorités israéliennes auraient accepté de ne pas prolonger l'ordonnance de détention de Khader Adnan en l'absence de nouveaux éléments « significatifs » et de décompter les jours qu'il a passés en détention avant que l'ordonnance ne soit émise, le 10 janvier. Cet homme devrait être libéré le 17 avril.

Après l'annonce de cet accord, Khader Adnan a mis un terme à sa grève de la faim de 66 jours, qu'il avait entamée au lendemain de son arrestation, qui a eu lieu le 17 décembre 2011. Il est toujours détenu à l'hôpital de Ziv, dans le nord d'Israël, sous la surveillance constante de gardes armés et enchaîné à son lit, bien que les autorités pénitentiaires israéliennes se soient engagées à le détacher. La section israélienne de l'organisation non gouvernementale Physicians for Human Rights (Médecins pour les droits humains), dont les médecins contrôlent l'évolution de l'état de santé de Khader Adnan, a indiqué que les jours de cet homme étaient toujours en danger car il entamait le processus complexe de rétablissement.

Les autorités israéliennes ont autorisé trois fois les proches de Khader Adnan à lui rendre visite depuis son arrestation. Leur dernière visite remonte au 19 février. Sa famille attend une nouvelle autorisation pour retourner le voir.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en hébreu ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités israéliennes à libérer immédiatement Khader Adnan et les autres Palestiniens en détention administrative, à moins qu'ils ne soient rapidement inculpés d'une infraction reconnue par le droit international et jugés dans le respect total des normes internationales d'équité des procès ;
- priez-les instamment de détacher cet homme, qui subit actuellement un traitement cruel, inhumain et dégradant compte tenu de son état de santé, et insistez sur le fait qu'il ne doit aucunement être puni pour sa grève de la faim ;
- dites-vous inquiet pour la santé et la sécurité de Khader Adnan et demandez à ce qu'il bénéficie de soins médicaux spécialisés, notamment qu'il puisse consulter des professionnels de la médecine indépendants, et à ce qu'il soit autorisé à recevoir des visites régulières de sa famille et de ses avocats ;
- appelez les autorités à mettre fin au recours à la détention administrative.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 5 AVRIL 2012 À :

Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Ehud Barak
Ministry of Defence
37 Kaplan Street, Hakirya
Tel Aviv 61909, Israël
Fax : +972 3 69 16940 / 62757
Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Juge militaire et général de brigade
Brigadier General Danny Efroni
6 David Elazar Street
Hakirya, Tel Aviv, Israël
Fax : +972 3 569 4526
Courriel : avimn@idf.gov.il
Formule d'appel : *Dear Judge Advocate General, / Monsieur le Juge,*

Copies à :
Commandant des FDI pour la Cisjordanie
Major-General Avi Mizrahi
GOC Central Command
Military Post 01149
Battalion 877, Israel Defence Forces, Israël
Fax : +972 2 530 5724
Formule d'appel : *Dear Major-General, / Monsieur,*

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays (adresse(s) à compléter) : nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.



ACTION URGENTE

UN GRÉVISTE DE LA FAIM VA ÊTRE DÉTENU JUSQU'EN AVRIL

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le militant politique Khader Adnan a été arrêté le 17 décembre 2011 à son domicile, dans le village d'Arrabe, près de Jénine, en Cisjordanie occupée. Il a par la suite déclaré à ses avocats et à des organisations de défense des droits humains que des soldats masqués étaient entrés chez lui par effraction, alors que sa mère et ses enfants étaient là. Il a ajouté que les soldats lui ont enchaîné les mains dans le dos et l'ont jeté au sol dans une jeep, à bord de laquelle ils l'ont emmené à Mevo Dotan. Pendant le trajet, ils l'ont frappé et lui ont donné des coups de pied. À l'arrivée à Mevo Dotan, ses mains avaient enflé à cause des menottes et sa lèvre inférieure saignait. Il a ensuite été transféré vers le centre de détention de Kishon, en Israël, pour y être interrogé. Khader Adnan a confié à ses avocats qu'il avait entamé une grève de la faim le lendemain de son arrestation pour protester contre ses conditions de détention et les mauvais traitements que lui avaient fait subir les personnes chargées de son interrogatoire, membres de l'Agence israélienne de sécurité (AIS). D'après le rapport que cette agence a fourni aux avocats, cet homme a été interrogé presque chaque jour entre le 18 et le 29 décembre 2011 ; il a parfois subi deux interrogatoires dans la même journée. Pendant les interrogatoires, Khader Adnan était enchaîné à une chaise tordue, les mains attachées derrière lui. Il a affirmé que les agents qui l'ont questionné l'ont constamment menacé et insulté, de même que sa famille.

Le quatrième jour d'interrogatoire, il a été placé à l'isolement pour le punir, selon lui, de mener une grève de la faim. Il est resté ainsi jusqu'au 30 décembre, date à laquelle il a été emmené à l'hôpital de la prison de Ramleh, sa santé s'étant dégradée à cause de cette grève. Il a été envoyé dans un hôpital en dehors de la prison le 31 janvier. Il a depuis été transféré dans cinq hôpitaux et centres médicaux différents. Cet homme est constamment enchaîné à son lit d'hôpital sous la surveillance de gardes armés. Après lui avoir rendu visite pour la première fois le 7 février, sa femme a affirmé qu'il avait perdu un tiers de son poids depuis le début de la grève.

Khader Adnan n'a reçu aucun traitement adéquat alors qu'une personne menant une grève de la faim ne doit pas être privée de soins médicaux. Dans un des hôpitaux, le personnel s'est moqué de lui et lui a dit d'arrêter de protester s'il voulait obtenir des soins. Khader Adnan est actuellement détenu à l'hôpital de Ziv, dans la ville septentrionale de Safad, où il commence le processus complexe de la rétablissement.

Il demeurera en détention administrative jusqu'au 17 avril au moins. Il est l'un des 309 Palestiniens actuellement en détention administrative aux mains des autorités israéliennes. Figurent également parmi ces personnes un homme détenu depuis plus de cinq ans et 24 membres du Conseil législatif palestinien. Des centaines d'autres détenus et prisonniers palestiniens ont emboîté le pas à Khader Adnan en entamant une grève de la faim.

La détention administrative est une procédure aux termes de laquelle des individus sont incarcérés sans inculpation ni jugement pendant des périodes pouvant aller jusqu'à six mois renouvelables indéfiniment. Aucune poursuite pénale n'est engagée contre eux et les autorités n'ont aucune intention de les déférer à la justice. Ces individus sont détenus sur la base de « preuves secrètes » que les autorités militaires israéliennes affirment ne pas pouvoir révéler pour des raisons de sécurité. Ces « preuves secrètes » ne sont communiquées ni au détenu ni à son avocat, et le premier ne peut pas contester les motifs de sa détention. Amnesty International s'oppose à la détention administrative en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés car elle constitue une violation du droit à un procès équitable, reconnu à l'échelon international. Les normes internationales en la matière doivent être appliquées à tous les prisonniers politiques, y compris ceux accusés d'atteintes aux droits humains, même en cas d'état d'urgence.

Les autorités israéliennes prétendent que Khader Adnan est proche du Jihad islamique, dont le bras armé a mené des attaques contre des citoyens israéliens. Khader Adnan a déjà passé six ans au total dans des prisons israéliennes ; il a été détenu, la plupart du temps, sans inculpation ni jugement après avoir fait l'objet d'ordres de détention administrative. À la connaissance d'Amnesty International, il n'a jamais été déclaré coupable de crime violent.

Nom : Khader Adnan
Genre : homme

